



Département de la Haute-Vienne

Dossier adopté lors de la Commission permanente du 8 octobre 2019

Le Département partenaire de Proximax

La Commission permanente a validé l'attribution d'une aide de 8 500 € à la plateforme de services Proximax, gérée et animée par le Centre communal d'action sociale de la Ville de Limoges. Avec cette subvention, le Département est le 3^{ème} financeur de Proximax.

La plateforme Proximax assure la mise en relation entre particuliers et artisans pour la réalisation de travaux dans le domaine de l'habitat (plomberie et sanitaire, dépannage d'électroménager, électricité, enlèvements d'encombrants, etc) et des espaces verts. Elle repose sur 14 entreprises et 2 associations ; des professionnels adhérents, signataires d'une charte de qualité. Une relation gagnant-gagnant qui permet aux petits artisans de sécuriser leur volume d'activité avec une clientèle qui se fidélise et aux particuliers de bénéficier d'un niveau de prestation garanti.

Outre sa vocation de service, la plateforme revêt une vocation sociale. Elle contribue en effet à maintenir les propriétaires occupants ou locataires en situation sociale difficile dans un logement entretenu, le CCAS pouvant participer au financement des réparations ou d'entretien du logement, via son système d'aide facultative. Le nombre d'interventions réalisées grâce à un secours financier a d'ailleurs régulièrement augmenté pour atteindre la majorité depuis l'année dernière. Sur la base des ressources, l'aide financière peut représenter de 50 à 70 % du montant de la facture TTC.

639 personnes ont fait appel à Proximax l'an passé et 628 interventions ont été finalisées. Et pour mémoire, les associations et entreprises adhérentes de la plateforme peuvent intervenir sur tout le département de la Haute-Vienne.